

pond que le gouvernement a besoin de toute sa liberté d'action et insiste pour l'ajournement de la discussion.

La suite de la discussion est renvoyée à mardi et la séance est levée.

SEANCE DE L'APRES-MIDI
La séance s'ouvre à 2 h. 20 sous la présidence de M. Doumer.

La Séparation des Eglises et de l'Etat

On continue la discussion du projet de séparation des Eglises et de l'Etat.

L'argent des associations culturelles

On en est à l'article 20, aux termes duquel les Associations et Unions peuvent employer leurs ressources disponibles à la constitution d'un fonds de réserve dont le montant global ne pourra dépasser la moyenne arithmétique des sommes dépensées pendant les cinq dernières années, pour les frais et l'entretien du culte.

En dehors de cette réserve qui devra être placée en valeurs nominatives, elles pourront constituer une réserve spéciale dont les fonds devront être déposés à la Caisse des dépôts et consignations, pour être exclusivement affectés, y compris les intérêts à l'achat, à la construction, à la décoration et à la réparation d'immeubles ou meubles détruits, aux besoins de l'Association ou de l'Union.

M. RIBOT trouve ce texte beaucoup trop rigoureux et restrictif; il propose de le réviser ainsi :

« Les Associations et Unions peuvent employer leurs ressources disponibles à la constitution d'un fonds de réserve dont le revenu total ne pourra dépasser la moitié de la somme inscrite annuellement au budget ordinaire des frais d'entretien du culte pendant les cinq dernières années. »

BRIAND répond que l'amendement ne profiterait qu'aux grandes paroisses.

M. RIBOT réplique que les petites paroisses ne peuvent recevoir des dons et qu'il est nécessaire qu'elles soient autorisées à en mettre de côté pour assurer leur indépendance et ne pas être réduites à mendier leurs moyens d'existence aux grandes paroisses.

D'autre part, M. Marc REVILLE propose cette rédaction :

« Les Associations et Unions peuvent employer leurs ressources disponibles à la constitution d'un fonds de réserve dont le montant global ne pourra dépasser le triple des sommes dépensées pendant les cinq dernières années pour les frais de l'entretien du culte dans la circonscription religieuse intéressée. »

M. BIENVENU-MARTIN croit qu'on pourrait accepter le texte de M. Réville.

M. BEPMALE le repousse, ainsi que celui de M. Ribot.

M. RIBOT demande le renvoi à la commission de l'amendement de M. Réville.

M. BEPMALE demande aussi le renvoi à la commission.

BRIAND s'étonne de l'attitude de M. Beppmale.

« On veut rendre la discussion impossible qu'on le dise ouvertement. Le renvoi à la commission est adopté par 15 voix contre 75. »

Vote d'un amendement de M. Rose

La séance est suspendue et reprise une demi-heure après.

M. BRIAND dit que la commission a examiné les divers amendements dont elle était saisie. Elle a repoussé ceux de MM. Ribot et Auffray.

Quant à l'amendement Rose, elle n'a pu le mettre à l'ordre du jour. Elle s'est divisée et n'a pu prendre aucune décision.

La Chambre se trouve donc en présence du premier texte de la commission.

M. BRIAND donne lecture de l'amendement Rose, qui porte que le montant de la réserve ne pourra jamais dépasser une somme supérieure pour les unions à trois fois et pour les associations à six fois la moyenne arithmétique des sommes dépensées par chacune d'elles pour les frais du culte pendant les cinq dernières années.

M. ROSE maintient son amendement.

M. BIENVENU-MARTIN dit que le gouvernement s'en tient à ses premières déclarations et estime la somme de trois budgets suffisante pour fournir toutes les ressources nécessaires au culte.

L'amendement Rose est mis aux voix. Le scrutin donne lieu à pointage.

Par 294 voix contre 279, l'amendement Rose est adopté.

Le texte de cet amendement formera le premier paragraphe de l'article 20.

Après le rejet d'un amendement de M. LEMIRE, L'ENSEMBLE DE L'ARTICLE 20 EST ADOPTÉ.

La suite de la discussion est renvoyée à demain et la séance est levée à six heures.

On télégraphie de Tokio au « Daily Telegraph » que les Russes ont maintenant complètement débarrassés par leurs deux flancs. Les Japonais ont plus de 800.000 hommes en campagne.

Les négociations de paix PAS D'ARMISTICE

Petersbourg, 21 juin. — Le résultat de plusieurs déclarations formelles faites par des fonctionnaires du ministère russe des affaires étrangères, qu'en aucun cas il ne sera conclu d'armistice et que les opérations militaires suivront leur cours en même temps que les pourparlers diplomatiques.

Cette décision pourrait paraître contraire aux usages politiques établis, mais même temps que menaçant pour la cause de la paix; mais, dans l'espoir, la situation militaire n'exigeait pas la conclusion d'un armistice et le statut quo « stratégique » subsistait et pour que les négociations se sentissent portées à un de ces tournants qui marquent d'une manière notable la suspension des hostilités. Cette occasion est au contraire une garantie de paix plus désirée que ne pourrait l'être toute convention écrite entre les belligérants.

« Ce discours a été accueilli par un tonnerre d'applaudissements. »

Imposante Manifestation UN CORTEGE DE 50.000 PERSONNES A LODZ

Lodz, 21 juin. — Une manifestation a eu lieu à l'occasion des obsèques des cinq personnes tuées dimanche, lors de la collision avec la troupe. Le cortège se composait de 50.000 personnes. Il y avait des drapeaux rouges. La police n'est pas intervenue.

Grève des Conseillers Prud'hommes

Paris, 21 juin. — Les délégués d'un grand nombre de conseillers prud'hommes de Paris et des conseillers prud'hommes de la Seine ont tenu hier soir, à la Bourse du Travail, une importante réunion qui présidait le citoyen Gigou, assisté des conseillers prud'hommes Montclair et Busin.

Les assistants avaient à décider si les conseillers devaient démissionner en protestation des lenteurs apportées par le Sénat à voter le projet adopté par la chambre et tendant à la suppression de la juridiction d'appel devant les tribunaux de commerce.

Par 24 voix contre 2, une dizaine d'adhésions, les délégués des syndicats se sont prononcés pour la démission des conseillers. Deux-uns, consultés à leur tour, se sont déclarés prêts à démissionner par 41 voix contre 3 et 25 abstentions ou absences.

L'assemblée a décidé en suite que ses démissions seraient adressées au préfet de la Seine le premier juillet si, à cette date, le Sénat ne s'était pas prononcé.

M. NOLAN, directeur du bureau de commerce, a déclaré hier aux délégués du comité de vigilance des prud'hommes qu'il insisterait tout particulièrement auprès du Sénat pour le rapport déposé par M. Corvet, au nom de M. Savary, soit discuté au plus tôt.

UN INCIDENT A CHALONS Des soldats permissionnaires chantent l'Internationale au passage du roi des Belges. — L'air de camp de Léopold se fait. — Une enquête.

Paris, 21 juin. — L'« Eclair » a relaté un incident qui se serait produit en gare de Chalons-sur-Marne, lors du passage du roi des Belges qui se rendait de Baden-Baden à Nancy.

Le roi des Belges, qui est accompagné de son fils, le prince Léopold II, et de sa femme, la reine Marie, a été accueilli en gare par un grand nombre de soldats permissionnaires.

Les soldats ont chanté l'Internationale et l'air de camp de Léopold se fait. M. Royer, chef de gare, a prévenu de ce qui se passait, par un aide de camp ou par un courrier.

M. Royer, chef de gare, a prévenu de ce qui se passait, par un aide de camp ou par un courrier.

M. Royer, chef de gare, a prévenu de ce qui se passait, par un aide de camp ou par un courrier.

M. Royer, chef de gare, a prévenu de ce qui se passait, par un aide de camp ou par un courrier.

M. Royer, chef de gare, a prévenu de ce qui se passait, par un aide de camp ou par un courrier.

M. Royer, chef de gare, a prévenu de ce qui se passait, par un aide de camp ou par un courrier.

M. Royer, chef de gare, a prévenu de ce qui se passait, par un aide de camp ou par un courrier.

M. Royer, chef de gare, a prévenu de ce qui se passait, par un aide de camp ou par un courrier.

M. Royer, chef de gare, a prévenu de ce qui se passait, par un aide de camp ou par un courrier.

M. Royer, chef de gare, a prévenu de ce qui se passait, par un aide de camp ou par un courrier.

M. Royer, chef de gare, a prévenu de ce qui se passait, par un aide de camp ou par un courrier.

M. Royer, chef de gare, a prévenu de ce qui se passait, par un aide de camp ou par un courrier.

M. Royer, chef de gare, a prévenu de ce qui se passait, par un aide de camp ou par un courrier.

M. Royer, chef de gare, a prévenu de ce qui se passait, par un aide de camp ou par un courrier.

M. Royer, chef de gare, a prévenu de ce qui se passait, par un aide de camp ou par un courrier.

M. Royer, chef de gare, a prévenu de ce qui se passait, par un aide de camp ou par un courrier.

Le président, M. Nikitina a retracé les détails de la visite mémorable à Pétersbourg. Tous les membres se sont levés pour entendre la lecture des paroles imprimées. Puis M. Nikitina a fait une allocution.

« Soyons confiants, a-t-il dit, dans les progrès de la paix. L'assassinat dans ce pays de la façon habituelle, il n'y aura pas de désastres. Le tsar veuille. Le tsar nous protégera contre les attentats à la liberté de conscience, de la presse, de la parole, des personnes et du domicile. »

« Nous sommes à la veille d'une grande réforme. Je suis sûr qu'elle sera réalisée, comme toutes les grandes réformes de la Russie, sans cataclysme et que la Russie en sortira renouée. »

« Ce discours a été accueilli par un tonnerre d'applaudissements. »

Drame de famille

Un père alcoolique tué par son fils. — Tentative de suicide du meurtrier.

Mantes, 21 juin. — Un drame terrible s'est déroulé hier à Eillyville, hameau dépendant de la commune de Saint-Martin-des-Champs à quinze kilomètres de Mantas.

A la suite d'une querelle avec son père, un cultivateur, nommé Happe, âgé de vingt-huit ans, s'est armé d'un fusil et en a chargé le pauvre père, qui se trouvait dans un état d'ivresse.

Le coup a été tiré. Le père a été tué sur le coup. Le fils a tenté de se suicider en se tirant une balle dans la tête.

Le meurtrier a été arrêté par la police. Il a été conduit à l'hôpital de Mantas pour être soigné.

Le fils a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

M. Happe a été transporté mourant à l'hôpital de Mantas. On n'a pu jusqu'à présent l'interroger; aussi la cause initiale de ce drame de famille n'est-elle pas encore exactement établie.

di vers 6 heures, par un accident mortel causé par le car électrique et dû à l'impudence d'un jeune enfant de cinq ans.

Le car D, numéro 634, conduit par le wattman Couvreur, venant de la Porte des Postes se dirigeait vers la place de la République, passant à l'angle des rues de Jussieu et de Valenciennes, au-dessus de l'église St-Etienne.

Ce moment une dizaine de jeunes gamins qui se trouvaient dans l'église, ayant fait du tapage, furent chassés par le vicar et se précipitèrent vers la rue.

Un enfant de cinq ans, le petit Raymond Verhooven, dont les parents demeurent rue des Rogations, cour Delafra, 10, sortit le premier et avant que l'on ait pu l'empêcher de traverser la chaussée, il s'élança et vint se jeter sous les roues du tramway qui ne voyait pas arriver dans sa précipitation à finir. Le malheureux enfant fut d'abord atteint à la tête par le tampon fu cubité et entraîné sous le car qui s'arrêta immédiatement.

Il fallut l'aide de nombreuses personnes pour soulever la lourde voiture sous laquelle gisait dans un état lamentable, la pauvre enfant. Il avait la jambe gauche coupée net à hauteur de la botte dont le pied, dans le soulèvement, glissa et tomba sur la tête. Il portait en outre une grave fracture du bassin et de contusions assez graves à la tête.

Le spectacle était horrible. Le sang avait jailli sur le car et les entrailles pendaient sur la chaussée.

Des passants relevèrent aussitôt la petite victime et la transportèrent à la pharmacie Massé, rue des Postes, où il reçut les premiers soins, en attendant l'arrivée de deux médecins mandés en toute hâte. Ils lui dirigèrent les soins les plus pressés.

Bien qu'évanoui, le petit vivait encore. En présence de son état désespéré les ordonnances ont été transférées à l'hôpital de la Charité, où il mourut, vers une heure.

De l'avis des médecins, la petite victime ne devait pas passer la nuit. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués et les injections de morphine, le petit Verhooven expira dans la soirée, vers six heures et demie, au milieu de terribles souffrances.

Le père qui travaille en qualité de mouleur chez M. Walker, fondeur, averti du malheur qui venait de le frapper vint voir son enfant. On devint inconsolable. Quant à la mère qui est accouchée depuis 3 jours, elle ignore encore l'affreux accident qui lui a enlevé ses deux enfants qui lui restent sur 23 qu'elle a eu.

Une fatalité semble s'acharner sur cette famille, chaque fois que la pauvre mère met un nouvel enfant au monde, elle en perd un quelques jours après.

Après les déclarations des habitants qui se trouvaient avec la victime et qui furent témoins de l'accident, leur petit camarade serait venu brusquement se jeter devant le tramway.

Il parait que le wattman, auteur involontaire de ce terrible accident est tombé malade à la vue du petit blessé et dut être reconduit chez lui.

Faits Divers REGIONAUX

Terrible accident à Lille

Une septuagénarie tuée. — Une chute de 25 mètres.

Un numéro 22 de la rue des Toirs, dans un grand immeuble qui abrite plusieurs magasins et dont un pignon occupe le rez-de-chaussée, habitant au quatrième étage, dans deux chambres mansardées, donnait sur la rue des Toirs, Mme veuve Notterman, née Serrurier, âgée de 70 ans.

Mme veuve Notterman s'en va presque chaque jour travailler en ville comme femme de ménage. Ses deux fils, qui ont chacun une profession différente, travaillent aussi à Lille. Seule Mme veuve Notterman restait à la maison pour préparer les repas de la famille et faire les courses du ménage.

Mercredi matin, vers onze heures et demie, Mme veuve Notterman, voulut baisser le store de sa fenêtre pour se garantir des ardeurs du soleil. Mais la corde passée au-dessus du rouleau du store était défilée. La vieille femme, pour le remettre, monta sur l'appui de la fenêtre qui était grande ouverte.

Que se passe-t-il? On ne le sait pas exactement. On croit que Mme veuve Notterman, en se penchant pour saisir la corde, elle perdit l'équilibre. La malheureuse tomba dans le vide d'une hauteur de 18 mètres, venant s'écraser sur les pavés.

Les passants la relevèrent; elle était insensible et en proie à des convulsions. Le cadavre fut transporté à l'hôpital de la rue de Valenciennes. Elle avait les deux jambes cassées au-dessus des chevilles.

On la transporta chez le propriétaire de l'immeuble. Le médecin qui prit de vertige le corps de la vieille femme, déclara qu'elle était morte.

Un médecin fut mandé qui n'eut plus qu'à constater le décès; la mort avait été instantanée.

La Typhoïde au 16^e Chasseurs à Lille

L'épidémie de typhoïde que nous avons signalée les premiers au 16^e bataillon de chasseurs à pied, paraît à son déclin.

Aucun cas nouveau n'a été constaté dans la journée de mercredi.

Un médecin fut mandé qui n'eut plus qu'à constater le décès; la mort avait été instantanée.

Un médecin fut mandé qui n'eut plus qu'à constater le décès; la mort avait été instantanée.

Un médecin fut mandé qui n'eut plus qu'à constater le décès; la mort avait été instantanée.

Un médecin fut mandé qui n'eut plus qu'à constater le décès; la mort avait été instantanée.

Un médecin fut mandé qui n'eut plus qu'à constater le décès; la mort avait été instantanée.

Un médecin fut mandé qui n'eut plus qu'à constater le décès; la mort avait été instantanée.

de vers 6 heures, par un accident mortel causé par le car électrique et dû à l'impudence d'un jeune enfant de cinq ans.

Le car D, numéro 634, conduit par le wattman Couvreur, venant de la Porte des Postes se dirigeait vers la place de la République, passant à l'angle des rues de Jussieu et de Valenciennes, au-dessus de l'église St-Etienne.

Ce moment une dizaine de jeunes gamins qui se trouvaient dans l'église, ayant fait du tapage, furent chassés par le vicar et se précipitèrent vers la rue.

Un enfant de cinq ans, le petit Raymond Verhooven, dont les parents demeurent rue des Rogations, cour Delafra, 10, sortit le premier et avant que l'on ait pu l'empêcher de traverser la chaussée, il s'élança et vint se jeter sous les roues du tramway qui ne voyait pas arriver dans sa précipitation à finir. Le malheureux enfant fut d'abord atteint à la tête par le tampon fu cubité et entraîné sous le car qui s'arrêta immédiatement.

Il fallut l'aide de nombreuses personnes pour soulever la lourde voiture sous laquelle gisait dans un état lamentable, la pauvre enfant. Il avait la jambe gauche coupée net à hauteur de la botte dont le pied, dans le soulèvement, glissa et tomba sur la tête. Il portait en outre une grave fracture du bassin et de contusions assez graves à la tête.

Le spectacle était horrible. Le sang avait jailli sur le car et les entrailles pendaient sur la chaussée.

Des passants relevèrent aussitôt la petite victime et la transportèrent à la pharmacie Massé, rue des Postes, où il reçut les premiers soins, en attendant l'arrivée de deux médecins mandés en toute hâte. Ils lui dirigèrent les soins les plus pressés.

Bien qu'évanoui, le petit vivait encore. En présence de son état désespéré les ordonnances ont été transférées à l'hôpital de la Charité, où il mourut, vers une heure.

De l'avis des médecins, la petite victime ne devait pas passer la nuit. Malgré tous les soins qui lui furent prodigués et les injections de morphine, le petit Verhooven expira dans la soirée, vers six heures et demie, au milieu de terribles souffrances.

Le père qui travaille en qualité de mouleur chez M. Walker, fondeur, averti du malheur qui venait de le frapper vint voir son enfant. On devint inconsolable. Quant à la mère qui est accouchée depuis 3 jours, elle ignore encore l'affreux accident qui lui a enlevé ses deux enfants qui lui restent sur 23 qu'elle a eu.

Une fatalité semble s'acharner sur cette famille, chaque fois que la pauvre mère met un nouvel enfant au monde, elle en perd un quelques jours après.

Après les déclarations des habitants qui se trouvaient avec la victime et qui furent témoins de l'accident, leur petit camarade serait venu brusquement se jeter devant le tramway.

Il parait que le wattman, auteur involontaire de ce terrible accident est tombé malade à la vue du petit blessé et dut être reconduit chez lui.

Commencement d'empoisonnement A DOMIGNIES

Dimanche dernier, M. Lebon, inspecteur des matières alimentaires, saisissant à la gare de Douai, quinze cents kilos de pommes de terre nouvelles avariées, qu'il jugea dangereuses pour la santé publique et qu'il ordonna aussitôt d'enlever. L'opération fut faite à la Porte de Lille pendant la nuit de dimanche à lundi et qui déterra les sommes de terre qui lui parurent les moins atteintes par le champignon.

Néanmoins la valeur assez importante du lot saisi, excita la convoitise d'un sieur M. Harrier, radicaux, qui s'était présenté à la Porte de Lille pendant la nuit de dimanche à lundi et qui déterra les sommes de terre qui lui parurent les moins atteintes par le champignon.

Néanmoins la valeur assez importante du lot saisi, excita la convoitise d'un sieur M. Harrier, radicaux, qui s'était présenté à la Porte de Lille pendant la nuit de dimanche à lundi et qui déterra les sommes de terre qui lui parurent les moins atteintes par le champignon.

Néanmoins la valeur assez importante du lot saisi, excita la convoitise d'un sieur M. Harrier, radicaux, qui s'était présenté à la Porte de Lille pendant la nuit de dimanche à lundi et qui déterra les sommes de terre qui lui parurent les moins atteintes par le champignon.

Néanmoins la valeur assez importante du lot saisi, excita la convoitise d'un sieur M. Harrier, radicaux, qui s'était présenté à la Porte de Lille pendant la nuit de dimanche à lundi et qui déterra les sommes de terre qui lui parurent les moins atteintes par le champignon.

Néanmoins la valeur assez importante du lot saisi, excita la convoitise d'un sieur M. Harrier, radicaux, qui s'était présenté à la Porte de Lille pendant la nuit de dimanche à lundi et qui déterra les sommes de terre qui lui parurent les moins atteintes par le champignon.

Néanmoins la valeur assez importante du lot saisi, excita la convoitise d'un sieur M. Harrier, radicaux, qui s'était présenté à la Porte de Lille pendant la nuit de dimanche à lundi et qui déterra les sommes de terre qui lui parurent les moins atteintes par le champignon.

Néanmoins la valeur assez importante du lot saisi, excita la convoitise d'un sieur M. Harrier, radicaux, qui s'était présenté à la Porte de Lille pendant la nuit de dimanche à lundi et qui déterra les sommes de terre qui lui parurent les moins atteintes par le champignon.

Néanmoins la valeur assez importante du lot saisi, excita la convoitise d'un sieur M. Harrier, radicaux, qui s'était présenté à la Porte de Lille pendant la nuit de dimanche à lundi et qui déterra les sommes de terre qui lui parurent les moins atteintes par le champignon.

Néanmoins la valeur assez importante du lot saisi, excita la convoitise d'un sieur M. Harrier, radicaux, qui s'était présenté à la Porte de Lille pendant la nuit de dimanche à lundi et qui déterra les sommes de terre qui lui parurent les moins atteintes par le champignon.

Néanmoins la valeur assez importante du lot saisi, excita la convoitise d'un sieur M. Harrier, radicaux, qui s'était présenté à la Porte de Lille pendant la nuit de dimanche à lundi et qui déterra les sommes de terre qui lui parurent les moins atteintes par le champignon.

Néanmoins la valeur assez importante du lot saisi, excita la convoitise d'un sieur M. Harrier, radicaux, qui s'était présenté à la Porte de Lille pendant la nuit de dimanche à lundi et qui déterra les sommes de terre qui lui parurent les moins atteintes par le champignon.

Néanmoins la valeur assez importante du lot saisi, excita la convoitise d'un sieur M. Harrier, radicaux, qui s'était présenté à la Porte de Lille pendant la nuit de dimanche à lundi et qui déterra les sommes de terre qui lui parurent les moins atteintes par le champignon.

Néanmoins la valeur assez importante du lot saisi, excita la convoitise d'un sieur M. Harrier, radicaux, qui s'était présenté à la Porte de Lille pendant la nuit de dimanche à lundi et qui déterra les sommes de terre qui lui parurent les moins atteintes par le champignon.

Néanmoins la valeur assez importante du lot saisi, excita la convoitise d'un sieur M. Harrier, radicaux, qui s'était présenté à la Porte de Lille pendant la nuit de dimanche à lundi et qui déterra les sommes de terre qui lui parurent les moins atteintes par le champignon.

Néanmoins la valeur assez importante du lot saisi, excita la convoitise d'un sieur M. Harrier, radicaux, qui s'était présenté à la Porte de Lille pendant la nuit de dimanche à lundi et qui déterra les sommes de terre qui lui parurent les moins atteintes par le champignon.

Néanmoins la valeur assez importante du lot saisi, excita la convoitise d'un sieur M. Harrier, radicaux, qui s'était présenté à la Porte de Lille pendant la nuit de dimanche à lundi et qui déterra les sommes de terre qui lui parurent les moins atteintes par le champignon.

Néanmoins la valeur assez importante du lot saisi, excita la convoitise d'un sieur M. Harrier, radicaux, qui s'était présenté à la Porte de Lille pendant la nuit de dimanche à lundi et qui déterra les sommes de terre qui lui parurent les moins atteintes par le champignon.

que malgré le crié effroyable qui ébranla la population. M. Caudréan, celle-ci n'hésiterait pas à apporter son obole pour alléger les souffrances de ses frères de malheur.